

MÉMOIRE  
SUR  
DES CRUSTACÉS RARES OU NOUVEAUX

DES COTES DE FRANCE

Par M. HESSE.

(Vingt-deuxième article.)

April - 1873

Mémoire sur deux nouveaux Crustacés parasites, appartenant à la sous-classe des *Crustacés suceurs*, de l'ordre des *Lernéides*, de la famille des *Lernéoapodiens*, du genre des *Colobomatiens* (1), Nobis.

Nous avons pu croire pendant longtemps qu'il serait difficile de rencontrer un Crustacé de forme plus extraordinaire et de manière de vivre plus étrange que celui que nous avons décrit ici même sous le nom de *Léposphile du Labre* (2). Cependant, en cherchant précisément le mâle de ce singulier Crustacé, nous avons eu l'heureuse fortune de découvrir un nouveau parasite qui ne lui cède en rien sous le rapport de la conformation et sur l'étrangeté de ses habitudes, qui ont du reste beaucoup de rapports avec celles des *Léposphiles*.

Les circonstances dans lesquelles nous l'avons trouvé sont assez curieuses pour que nous pensions qu'il ne sera pas sans intérêt de les relater.

Ce fut le 9 août de cette année 1872, qu'en visitant avec soin un Labre vieille (*Labrus Bergylta*), nous aperçûmes à la base du crâne, sur la partie occipitale, un petit trou parfaitement rond, de 2 millimètres environ de diamètre, ressemblant tellement aux ouvertures des fosses nasales, que si ce n'eût été sa position, nous l'eussions facilement pris pour l'une d'elles. Cette

(1) De κολόβωμα, mutilé, moignon.

(2) *Ann. des sc. nat.*, 5<sup>e</sup> série, t. V, p. 267-279, pl. 9.

perforation différait essentiellement de celles que font les *Léposphiles*, qui s'établissent invariablement sur la raie latérale que l'on remarque chez presque tous les Poissons, et qui va de l'extrémité extérieure des opercules branchiaux à la queue. A cet endroit, les écailles des Labres ont une conformation particulière qui présente une série longitudinale de petits tuyaux gaufrés, dont les orifices servent probablement à faciliter l'introduction des larves de ces Crustacés sous les écailles. On ne remarquerait pas non plus cette accumulation de squames formant un petit cône ressemblant à un *furqucle* terminé à son sommet par une petite ouverture qui décèle toujours la présence de ce parasite. Ici la peau, qui, à cet endroit, était totalement dépourvue d'écailles et tendue, n'offrait qu'une légère perforation dont les bords étaient environnés d'un limbe d'une couleur sanguinolente.

Malgré toutes ces différences, nous eûmes cependant l'heureuse idée d'y enfoncer la pointe d'un instrument tranchant, et l'ayant retiré de manière à ramener ce qui pouvait s'y trouver, nous aperçûmes à son extrémité un petit flocon d'une matière mucilagineuse, qui immédiatement plongé dans de l'eau de mer et placé sur le porte-objet du microscope, ne tarda pas à nous laisser apercevoir un petit Crustacé, que nous prîmes d'abord pour un *Léposphile*; mais, comme nous constatâmes bientôt des différences notables dans sa conformation, nous crûmes avoir enfin trouvé le mâle de cette espèce que nous cherchions depuis longtemps, et qui peut-être n'existait pas. Mais notre joie fut de courte durée, lorsque voyant ses appendices tronqués et en quelque sorte mutilés, en forme de *moignons* (1), nous crûmes n'avoir trouvé qu'un individu incomplet, qui n'avait conservé que la base de ses pattes thoraciques et dont les autres articulations étaient absentes.

Cependant, en y regardant de plus près, nous ne tardâmes pas à constater que ces prétendues mutilations étaient symétriques, et, en les examinant avec attention, nous vîmes que l'extrémité de ces membres que nous croyions tronqués, était terminée

(1) Fig. 8.

normalement, sans déchirures ni dislocations, mais encore que leur contour était entouré d'un liséré qui annonçait qu'ils étaient complets; puis enfin nous fûmes entièrement rassuré en voyant que notre Crustacé, au lieu de périr, comme cela serait infailliblement arrivé s'il eût reçu des blessures aussi graves, témoignait par sa vitalité et la vivacité de ses mouvements qu'il était au contraire dans un état de santé et de conservation des plus complets. Effectivement, bien qu'il ne fût pas dans sa position habituelle, et que nous l'ayons fréquemment tourmenté en le mettant sous le microscope pour l'examiner, nous avons pu le conserver vivant pendant douze jours.

Ces faits étant bien constatés, nous nous rappelâmes qu'il y a neuf ans, le 16 juillet 1863, nous fîmes la découverte d'un autre Crustacé qui avait avec celui-ci les plus grands rapports; mais il nous parut alors si extraordinaire, que nous hésitâmes à en donner la description, et que nous le plaçâmes dans la catégorie des individus à examiner de nouveau.

Nous allons maintenant donner la description de ces deux Crustacés, et nous commencerons, en suivant l'ordre de date, par celui que nous avons découvert le premier.

### § 1.

COLOBOMATE DU SQUALE NEZ. — *Colobomatus Lamnae* (1).

MALE. — Inconnu.

FEMELLE. — Elle est extrêmement remarquable par la longueur et la gracilité de son corps, relativement à sa largeur. Elle a plutôt l'aspect d'un Insecte que d'un Crustacé, et a quelque ressemblance avec les *Mantes* ou les *Phasmes*; et ses extrémités étant à peu près terminées de la même manière, par des appendices de même forme, pourraient, à la première vue, être prises l'une pour l'autre, si l'on n'était guidé par les organes qui les font reconnaître.

(1) Fig. 1 et 2.

Son *corps* n'a pas plus de 4 à 5 millimètres de longueur sur 2 de largeur; il est bombé en dessus et légèrement creux en dessous. Il est divisé en huit anneaux, dont nous allons donner la description.

La *tête* est longue et conique; sa partie antérieure se termine en pointe arrondie, laquelle sert de support à deux longs appendices plats et spatuliformes, pouvant s'écarter ou se rapprocher à volonté, mais néanmoins réunis à leur base par le bord frontal, qui est étroit.

On aperçoit sur sa partie supérieure, et à peu près au milieu, un *œil* petit et saillant, auquel sont accolés deux autres petits yeux d'un moindre volume.

Les deux anneaux suivants, qui forment une sorte de cou, sont à peu près du même calibre et de la même dimension; ils sont cylindriques; le supérieur est néanmoins un peu plus étroit à l'endroit de sa jonction avec la tête, et le deuxième l'est aussi à sa base.

L'anneau suivant est fusiforme; il a à peu près le tiers de la longueur de la totalité du corps. Il donne attache, des deux côtés et au milieu, à deux paires d'appendices longs, cylindriques et divergents, qui se terminent en pointes arrondies et sont disposés en X, les supérieurs étant dirigés du côté de la tête et les deux inférieurs vers l'abdomen; mais on n'aperçoit aucune articulation à leur point de jonction avec le corps.

L'anneau qui suit celui-ci est court et presque aussi long que large; il porte de chaque côté deux appendices ressemblant aux quatre précédents, mais ils sont légèrement recourbés en dedans et leurs extrémités sont dirigées vers le bas. Ces deux appendices présentent à leur base, au-dessus du corps, deux protubérances arrondies (1), semblables à celles qu'on voit au dernier anneau et qui sont apparentes, surtout lorsqu'on les regarde de profil.

Les trois anneaux qui succèdent au précédent sont étroits et cylindriques, leur longueur est à peu près la même; le dernier cependant est un peu plus long, et il s'élargit brusquement à son

(1) Fig. 5.

extrémité, et présente de chaque côté deux protubérances arrondies et relevées (1), dans lesquelles se trouvent les ouvertures vaginales.

Au-dessous de ces protubérances, on remarque deux appendices plats et spatuliformes, assez grands et assez larges, dirigés verticalement et parallèlement, qui ressemblent un peu à ceux qui précèdent la tête. Au milieu de ces expansions on aperçoit l'orifice anal (2).

En dessous, la tête offre, à sa base, l'ouverture buccale dont nous n'avons pu constater d'une manière certaine la conformation; aussi donnons-nous avec doute sa forme et sa description, ainsi que deux dessins de l'exactitude desquels nous ne sommes pas certain.

Celui de gauche (3) offre deux petites antennes de forme cylindrique, composées de cinq anneaux et précédées, à leur base, d'un article beaucoup plus large, dont le bord forme le croissant.

La *bouche* a la forme d'un écusson aplati, dont le bord inférieur sert de labre supérieur, et au-dessous duquel se trouve la lèvre inférieure, des deux côtés de laquelle on aperçoit deux petites pattes-mâchoires cylindriques et coniques formées de trois articles; enfin, des deux côtés sont deux grandes lames, larges et plates, triangulaires et à pointes divergentes.

Le dessin de droite (4) ne diffère de l'autre que par la présence de deux petites pattes qui sont à la base des antennes, et de deux autres à peu près de la même grandeur et de la même forme, qui sont placées de chaque côté de la bouche.

Les deux dessins qui sont au bas de la planche représentent en dessus et en dessous l'extrémité du corps et l'ouverture anale (5). On aperçoit au-dessus de cette ouverture un tube qui semble être en saillie, et dont la pointe se dirige vers la droite,

(1) Fig. 1, 2.

(2) Fig. 1; 2, 6 et 7.

(3) Fig. 3.

(4) Fig. 4.

(5) Fig. 6 et 7.

des deux côtés duquel sont deux lames plates, dont les pointes arrondies et terminées en crochet sont convergentes.

*Coloration.* — Le corps de ce Crustacé est d'un vert tendre qui s'étend à tous les appendices; on aperçoit au milieu du corps, en dessus, une large bande noire qui part du deuxième anneau et se rend au dernier, où elle se termine par une bifurcation dont les pointes atteignent la base des protubérances que l'on remarque des deux côtés. Cette bande noire s'élargit considérablement au milieu du corps, et forme, à la hauteur et à la base de deux appendices inférieurs, deux taches arrondies placées sur les deux protubérances qui s'y trouvent.

En dessous, la couleur noire du dessus du corps est remplacée par une teinte fauve assez vive.

*Habitat.* — Trouvé un seul individu, le 16 juillet 1863, sur un Squale nez (*Lamna cornubica*). Il était mort lorsque nous nous le sommes procuré, mais il était dans un état parfait de conservation.

COLOBOMATE DU LABRE VIEILLE. — *Colobomatus Bergylta* (1).

MALE. — Inconnu.

FEMELLE. — Elle a environ 5 à 6 millimètres de longueur sur 3 de largeur, dans la partie du corps qui a le plus grand diamètre.

Sa tête, qui est très-petite et bombée, est précédée d'un bord frontal très-mince et très-large, qui sert de point d'attache à deux expansions également larges et plates, spatuliformes, assez longues, et qui peuvent se rapprocher ou s'écarter très-facilement l'une de l'autre.

Nous sommes incertain sur la position et sur la forme de l'œil, que nous avons cru apercevoir tantôt sur la partie supérieure et antérieure de la tête, et tantôt au milieu de celle-ci. La coloration de cet organe, si toutefois il existe, ne diffère pas du milieu

(1) Fig. 8 et 9.

où il se trouve, de sorte qu'il augmente encore la difficulté de le découvrir. Il nous a paru sessile, hémisphérique et composé de cornéules relativement d'une forte dimension. La tête est suivie de trois anneaux en forme de cou, qui sont étroits, arrondis en dessus et plats en dessous; le premier et le troisième sont à peu près de la même longueur; l'intermédiaire, c'est-à-dire le second, est de moitié moins long et pour ainsi dire carré, sa largeur étant presque égale à sa longueur.

Le troisième anneau, dont la base s'appuie sur l'extrémité antérieure du quatrième anneau thoracique, est presque à lui seul aussi long que les deux précédents; il est muni, à sa partie moyenne, de deux expansions larges et plates, en forme de *raquettes*, qui sont insérées en dessous et au tiers supérieur de sa longueur, par un pédoncule qui s'attache à une plaque sternale carrée (1).

Le quatrième anneau est le plus long et surtout le plus large de tous. Sa forme est octogonale; les côtés supérieur et inférieur servent de point d'attache à la partie antérieure et postérieure du corps, et les côtés latéraux à quatre expansions courtes, grosses, épaisses, spatuliformes et arrondies au bout, qui sont opposées l'une à l'autre diagonalement, de manière que les antérieures sont dirigées en haut, et les deux inférieures en bas. Cet anneau est, comme les autres, bombé en dessus et creux en dessous.

Le cinquième anneau (2), qui est formé par l'*abdomen*, se rétrécit brusquement et prend à peu près le calibre des anneaux qui précèdent le quatrième; il présente à sa partie supérieure une sorte d'anneau arrondi en forme de boulet suivi d'un étranglement, puis d'un élargissement, et se termine par deux appendices plats et arrondis au bout, séparés par une petite échancrure au-dessus de laquelle on aperçoit un petit tube saillant qui présente à son extrémité inférieure l'ouverture de l'orifice anal.

(1) Fig. 15.

(2) Fig. 17 et 18.

Vu en dessous (1) :

Le corps est creux, en forme de gouttière, dans toute son étendue, et cette cavité se manifeste surtout au quatrième anneau.

La *tête* est bombée, mais nous n'avons pas pu nous assurer d'une manière positive de la forme et de la position de la *bouche* (2). Elle nous a paru placée à la partie inférieure de la tête, ayant un orifice circulaire proboscide, entouré d'un bord saillant armé d'une rangée de pièces larges, plates et pointues, dont les extrémités seraient convergentes.

Vue de profil, nous avons cru aussi remarquer que ce bourrelet constituait deux mâchoires en saillie, l'une supérieure et l'autre inférieure ; mais la difficulté de bien s'assurer de la forme de la bouche vient de ce qu'elle est souvent atteinte et recouverte par le bord supérieur du premier anneau dans lequel elle s'invagine (3).

Le *tube cardiaque* est placé sur la ligne médiane du corps qu'il parcourt verticalement d'une extrémité à l'autre. Il est en dessus et suit la même direction que le *tube intestinal*, sur lequel il se détache par sa couleur blanchâtre, qui est celle de ses globules, qui sont relativement assez gros.

La circulation nous a paru très-lente, et nous n'avons pas pu la suivre dans les ramifications latérales de son système artériel et veineux.

Il n'a aucun organe apparent servant à la respiration.

Le *tube intestinal* s'aperçoit en dessous du tube aortique ; il est d'un volume considérable, surtout au milieu, car il va en s'alternant, à ses deux extrémités. On le voit fréquemment se contracter et se soulever de bas en haut.

On aperçoit de chaque côté de celui-ci, et suivant la même direction, un cordon nerveux d'une forte dimension, qui paraît parcourir verticalement toute l'étendue du corps. On en aperçoit encore deux autres qui traversent diagonalement, en s'entrecroi-

(1) Pl. 2, fig. 2.

(2) Pl. 2, fig. 11.

(3) Pl. 2, fig. 5.

sant, la capacité du quatrième anneau pour se rendre obliquement à la base des quatre expansions latérales que nous avons décrites précédemment.

Enfin, par suite de la transparence de la carapace à cet endroit, on constate que les intervalles compris entre les viscères que nous avons décrits et les cordons nerveux dont nous venons de parler sont occupés par un réseau nerveux très-complet.

Les *tubes ovifères*, avant l'émission des œufs qu'ils contiennent, sont renfermés dans la capacité de ce quatrième anneau, dont ils contournent les abords supérieurs et latéraux. Leur incubation dans l'individu que nous décrivons n'était pas très-avancée, car ils étaient de petites dimensions.

Les *orifices vaginaux* (1) sont très-larges et très-apparents; ils sont placés à la partie latérale et moyenne du dernier anneau abdominal. On remarque sur la ligne médiane du quatrième anneau deux plaques sternales, en carré long, terminées chacune à leur orifice par un petit crochet. Trois autres crochets sont placés en triangle un peu plus bas et au milieu de cette partie du corps (2).

Vu de profil (3), le corps est très-fortement caréné sur le dos, surtout à partir de la tête jusqu'au quatrième anneau. La tête présente une volumineuse protubérance frontale qui est reçue à sa base dans le bord supérieur du premier anneau qui est échancré à cet effet, et lui permet de tourner plus facilement sur son axe. Il en est de même des autres anneaux, auxquels cette liberté des mouvements a été accordée.

*Coloration.* — Le corps est en entier d'un blanc jaunâtre clair; le tube cardiaque est d'une couleur blanchâtre que fait ressortir encore celle d'un noir bleuâtre de l'intestin placé en dessous. Les tubes ovifères sont couleur de rouille.

*Habitat.* — Trouvé un seul exemplaire, le 9 août 1872, sur le Labre vieille (*Labrus Bergyllia*), et nous l'avons conservé vivant jusqu'au 20 du même mois.

(1) Fig. 8, 9 et 17.

(2) Fig. 2, 9 et 19.

(3) Fig. 10.

## § 2.

## HISTORIQUE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit du *Colobomate du Squalé nez*, attendu qu'il était mort lorsque nous l'avons recueilli, et que conséquemment il nous a été impossible de l'étudier au point de vue de ses habitudes.

Il a le corps beaucoup plus grêle que celui du *Colobomate de la Vieille*, et ses expansions latérales sont plus longues et plus étroites; mais, comme dans l'autre espèce, elles ne sont pas articulées à leur jonction avec le corps, de sorte qu'elles n'ont pas de mouvement qui leur soit spécial; mais elles participent à ceux d'ensemble. Nous n'avons pas eu aussi le moyen, comme dans l'autre espèce, d'en constater le sexe, attendu qu'il n'avait pas d'œuf; cependant comme son quatrième anneau est relativement assez large et ressemble, sous ce rapport, à celui du *Colobomate de la Vieille*, nous avons pensé que ce pouvait être une femelle.

Le caractère le plus saillant qu'il présente est son œil médian, auquel il nous a semblé que deux autres plus petits étaient accolés. Cette disposition particulière ne serait pas sans intérêt, si elle existait réellement, attendu que sous ce rapport elle le rapprocherait des *Pycnogonidiens*, qui en ont quatre, et près desquels, du reste, nous croyons qu'il doit être placé.

Quant au *Colobomate de la Vieille*, nous n'avons pas non plus à revenir sur ce que nous avons dit relativement à la manière dont nous nous le sommes procuré. Il nous est arrivé en cette circonstance, ainsi que cela se voit souvent, de ne pas trouver l'objet que nous cherchions et d'en rencontrer un autre sur lequel nous ne comptions pas. Depuis lors nous avons visité un grand nombre de Labres sans avoir pu découvrir d'autres individus de cette espèce, ce qui nous fait penser qu'ils doivent être assez rares. Nous avons constaté aussi depuis, que, chez la plupart des Labres, la peau qui recouvre la partie supérieure de la tête était percée d'une multitude de trous, tous semblables quant à la

forme, mais variant de diamètre. Elle est, en cet endroit, complètement dépourvue d'écailles et adhère fortement à la boîte crânienne, de sorte que ces perforations, qui n'ont que son épaisseur, n'offrent que très-peu de profondeur, et que si l'on veut les sonder, on se trouve immédiatement arrêté par les os, qui forment obstacle. Dans ces conditions les explorations deviennent assez difficiles; il faut choisir dans ces cavités celles qui paraissent offrir le plus de chance de recéler un de ces Crustacés, ou se résigner à les visiter toutes, ce qui demande beaucoup de temps, car il faut le faire avec infiniment de précautions, pour ne pas s'exposer à les froisser ou à les mutiler, attendu que leur extrême petitesse les rend très-difficiles à apercevoir.

Pour remédier à ces inconvénients et pour tâcher d'aller plus vite en besogne, pensant que ces différents trous pourraient bien être des sortes de *regards* communiquant à des galeries creusées au-dessous de la peau, nous avons eu l'idée de *scalper* la tête de ces Poissons; mais cette opération, qui eût eu pour résultat, en mettant les os du crâne à nu, de nous permettre de visiter plus facilement les réduits où ils peuvent se cacher, n'a pas eu le succès sur lequel nous comptions. L'adhérence de la peau est extrême en cet endroit, et elle offre peu de consistance, de sorte qu'elle se déchire en petits lambeaux et qu'il faut y revenir à plusieurs reprises; ce qui expose à froisser ou à écraser tout ce qui s'y trouve. Nous croyons donc que, malgré les difficultés qu'il présente, l'autre moyen est encore le meilleur. D'ailleurs il ne peut qu'être utile de visiter presque toutes ces perforations, attendu que rien ne prouve que ces parasites restent toujours à la même place (1), et ce grand nombre de trous semblerait le prouver; peut-être aussi servent-ils à fa-

(1) Nous avons cru que les *Leposiphiles*, qui ont avec ce Crustacé une grande analogie sous le rapport de la manière de vivre, restaient, durant toute leur existence, renfermés dans le domicile qu'ils se creusent dans l'épaisseur des écailles des Poissons. Cependant, le 27 août 1871, grande a été notre surprise en ouvrant une tumeur placée à la partie antérieure et frontale de la tête d'une Vieille, d'y rencontrer un *Leposiphile* très-vivant et qui était très-probablement la cause de cette déformation. Cet individu ressemblait exactement à ceux trouvés sous les écailles, si ce n'est qu'il était d'une couleur verdâtre pâle et d'une taille un peu plus forte que d'habitude.

ciliter leur entrée et leur sortie, et à favoriser la dissémination des embryons.

On a vu, par ce qui précède, que nous avons gardé ce Crustacé vivant du 9 août 1872 au 20 du même mois, soit onze jours. Durant tout ce temps nous n'avons cessé de l'examiner au microscope et de le dessiner, de sorte que nous avons certainement contribué, en le tourmentant et en l'exposant à l'éclat d'une lumière quelquefois très-vive, à abrégé son existence, qui, dans des conditions ordinaires, se serait probablement prolongée bien au delà.

Durant tout ce temps nous avons pu constater la très-grande vivacité de ses mouvements, qui ont aussi beaucoup de rapports avec ceux des Léposphiles. Ils consistent surtout en balancement très-vif et très-répété de droite à gauche, et réciproquement de la tête et de tous les anneaux antérieurs. Il se tourne sur lui-même, contracte et étend son corps avec d'autant plus de facilité, que ses anneaux sont organisés de façon à favoriser toutes ces manœuvres, et, comme nous l'avons dit, que ses cordons nerveux sont très-solides et disposés en conséquence.

Ce sont ces mouvements brusques et continus qui rendent l'étude de ces Crustacés extrêmement fatigante et difficile ; par une torsion de la partie antérieure du corps, il nous dérobaient continuellement la portion du corps que nous voulions examiner, et (1) comme nous tenions à le conserver vivant le plus longtemps possible, nous ne voulions pas employer des moyens contentifs, qui auraient pu, en l'immobilisant, le faire périr.

C'est à cette grande mobilité et aussi à la facilité qu'il avait, en contractant ses anneaux, de les invaginer les uns dans les autres, que nous devons d'être resté incertain sur la forme et la position de la bouche et de l'œil médian, et de n'en avoir parlé qu'avec hésitation. La tête, qui est extrêmement petite, s'encapuchonne dans le bord supérieur du premier anneau, qui justement est évasé à cet endroit et présente une expansion arrondie destinée à la protéger en la mettant à l'abri (2).

(1) Fig. 11.

(2) Fig. 10 et 11.

Nous avons eu occasion de remarquer déjà bien souvent que les Crustacés qui sont en bon état de santé ont les couleurs plus vives, et que surtout le corps est bien plus transparent que lorsqu'ils sont morts ou sur le point de l'être; aussi lorsque le contraire se produit, on doit s'attendre à les voir succomber promptement. Cet effet s'est produit, comme d'habitude, sur notre Crustacé, mais d'une manière différente; la matière musculaire et charnue s'est concentrée au milieu et a abandonné les parois de la carapace, n'y adhérant que par quelques points d'attache, se terminant en pointes et donnant à cette masse un aspect singulier, imitant des tiges hérissées d'épines (1). Quelque chose d'analogue n'a-t-il pas lieu chez les *Nymphons*? Nous avons déjà eu occasion de remarquer chez d'autres Crustacés cet affaissement des parties molles dans des circonstances pareilles, mais il ne présentait pas ces points d'attache qui lui donnent cet aspect singulier que nous mentionnons.

Les expansions latérales qui sont fixées au troisième anneau (2) paraissent, à raison de l'étroitesse de leur pédoncule et d'une sorte d'articulation sur une plaque sternale, être plus mobiles que les quatre autres, qui sont largement attachés au quatrième anneau et en font partie. Celles-ci ne suivent que les mouvements d'ensemble communiqués à cet anneau par les cordons nerveux dont nous avons déjà parlé et qui le traversent diagonalement (3). Les expansions du quatrième anneau semblent creuses en dessous et forment une sorte de ventouse (4). Nous ne l'avons pas remarquée pendant que le Crustacé était vivant, et ce n'est qu'après quelques jours de macération dans l'alcool que nous nous en sommes aperçu, de sorte que ce n'est peut-être qu'une déformation qu'on peut attribuer à l'action de ce liquide.

C'est aussi dans les mêmes conditions que nous avons cru apercevoir ce que nous n'avions pas vu auparavant : les deux plaques sternales que nous avons représentées dans notre figure 4, et

(1) Fig. 11, 12 et 13.

(2) Fig. 8, 9 et 10.

(3) Fig. 1 et 2.

(4) Fig. 13, 14 et 15.

qui semblent terminées, à chaque angle, par un petit crochet, et enfin les trois autres crochets qui se trouvent rangés en dessous en triangle (1).

Ces sortes d'armatures, dans le cas où elles existeraient réellement, nous sembleraient destinées à fixer ce Crustacé sur un objet quelconque.

D'après ce que nous avons dit, ces Crustacés, n'ayant aucun organe de locomotion, sont pour ainsi dire fixés à leur place; ils parviennent cependant à s'en éloigner, à peu de distance, il est vrai, en multipliant les mouvements de contraction et d'extension dont nous avons parlé, et qui équivalent, en somme, à une sorte de reptation.

### § 3.

#### SYSTÉMATISATION.

En cherchant dans la nomenclature carcinologique la place qu'il convient d'assigner aux singuliers Crustacés dont nous venons de donner la description, on se trouve conduit à reconnaître qu'ils doivent être relégués dans les dernières séries des êtres compris dans cette catégorie. Ils n'ont en effet aucun des caractères principaux auxquels on reconnaît les Crustacés; car, à l'exception des anneaux que présente le corps, par une bizarrerie qui ressemble à une mutilation, ils sont entièrement privés de membres articulés, qui sont d'ordinaire si multipliés chez ceux-ci. On ne saurait, en effet, regarder comme étant destinés à les remplacer les appendices tronqués et inarticulés, qui ne sont, par le fait, que des prolongements de la carapace. Ils sont donc, sous ce rapport, moins bien favorisés que les *Cernéocériens*, qui ont des moyens de fixation sur leur proie, et surtout que les *Pycnogonidiens*, qui sont pourvus de pattes ambulatoires qui servent à leur locomotion. Ils sont également dépourvus, comme eux, d'organes extérieurs destinés à la respiration, et, à raison de cette analogie, ils peuvent être rapprochés des

(1) Fig. 19.

Crustacés précités, près desquels, du reste, nous pensons qu'ils doivent être placés. Car bien que ce soit peut-être le seul point de ressemblance qu'ils aient avec eux, ils paraissent encore moins s'éloigner de ceux-ci que des autres Crustacés auxquels on pourrait les comparer.

Nous sentons ici qu'il eût été à désirer que nous fussions fixé d'une manière certaine sur la conformation de la bouche de ces parasites ; mais, bien que les caractères qu'on peut en tirer aient toujours une certaine importance, nous ne pensons pas néanmoins qu'ils puissent avoir assez de valeur pour pouvoir modifier la position que nous proposons de leur assigner. De tous les Crustacés auxquels nous pourrions les comparer, il n'en est aucun qui, à raison de leurs formes extérieures, de leurs habitudes et de leur manière de vivre, ait autant d'analogie avec nos *Léposphiles*. Nous pensons donc qu'il y a lieu de les placer près de ceux-ci et d'en former un groupe à part ; et à cet effet nous créons pour nos nouveaux venus une *famille* que nous caractérisons comme il suit :

#### SOUS-CLASSE DES CRUSTACÉS SUCEURS.

##### Ordre des LERNÉIDES.

##### Famille des LERNÉOAPODIENS.

**FEMELLES.** — Non fixées sur leur proie, mais vivant dans une cavité qu'elles creusent dans la peau de celle-ci. Sans pattes thoraciques ; à leur place des appendices inarticulés. — *Tête* précédée de deux appendices spatuliformes larges et plats.

##### Genre COLOBOMATE.

**MALES.** — Inconnus.

**FEMELLE.** — *Corps* long et grêle, formé de cinq ou de quatre anneaux thoraciques, le troisième ou le quatrième beaucoup plus long et plus large que les autres.

*Abdomen* formé de trois ou d'un anneau.

*Tête* grande et conique, ou petite et arrondie, précédée de deux appendices larges, plats, spatuliformes.

*Œil* médian, placé sur la tête, simple ou accompagné de deux autres accessoires.

*Bouche* proboscidiiforme, ayant un labre supérieur et inférieur, et deux petites pattes-mâchoires latérales.

*Antennes* courtes, composées de quatre ou cinq articles. Extrémité abdominale terminée par deux appendices longs et parallèles ou courts et divergents.

COLOBOMATE DU SQUALE NEZ. — *Colobomatus Lamna*.

MALE. — Inconnu.

FEMELLE. — *Tête* assez grande, conique, précédée de deux appendices plats, divergents et spatuliformes.

*Œil* médian, formé d'un globe principal et de deux plus petits.

*Thorax* composé de cinq anneaux, dont les trois premiers étroits, en forme de cou; le quatrième fusiforme, beaucoup plus long et plus large, servant de point d'attache à quatre expansions latérales disposées diagonalement en forme d'X. Anneau suivant court et arrondi, ayant de chaque côté deux appendices longs, cambrés, avec la pointe dirigée en bas. Trois anneaux abdominaux, le dernier plus grand, terminé latéralement par deux protubérances arrondies, dans lesquelles sont les ouvertures vaginales, et par deux expansions plates et spatuliformes parallèles, dont les pointes sont arrondies et dirigées en bas.

*Bouche* placée en dessous et à la base de la tête; forme incertaine.

*Coloration* vert clair, avec une large bande noire au milieu, et celle-ci d'un rouge rouille en dessous.

*Habitat*. — Trouvé un exemplaire seulement sur le Squalé nez (*Lamna cornubica*).

COLOBOMATE DU LABRE VIEILLE. — *Colobomatus Bergyllæ*.

MALE. — Inconnu.

FEMELLE. — *Tête* petite, très-ronde postérieurement, antérieurement précédée d'un prolongement frontal, se terminant par deux appendices divergents, larges et plats, spatuliformes.

*Œil* médian, petit, placé derrière et au milieu de la tête.

*Thorax* formé de quatre anneaux, dont les trois premiers sont étroits et forment une sorte de col; le quatrième très-large et très-grand, testudiniforme et octogone, présentant latéralement et diagonalement quatre expansions en forme de *raquettes*, deux expansions semblables étant également placées de chaque côté, au tiers antérieur du troisième anneau.

*Abdomen* formé d'un seul article étroit et cylindrique, terminé par deux appendices courts, arrondis à leur extrémité et légèrement séparés entre eux.

*Bouche* proboscidiforme, placée en dessous de la tête, mais insuffisamment connue.

*Coloration*. — Jaune pâle, les œufs couleur de rouille. L'intestin couleur bleu noir et tube cardiaque blanc.

*Habitat*. — Trouvé vivant dans une petite cavité creusée dans la peau qui recouvrait la partie occipitale d'un Labre vieille.

## EXPLICATION DES FIGURES.

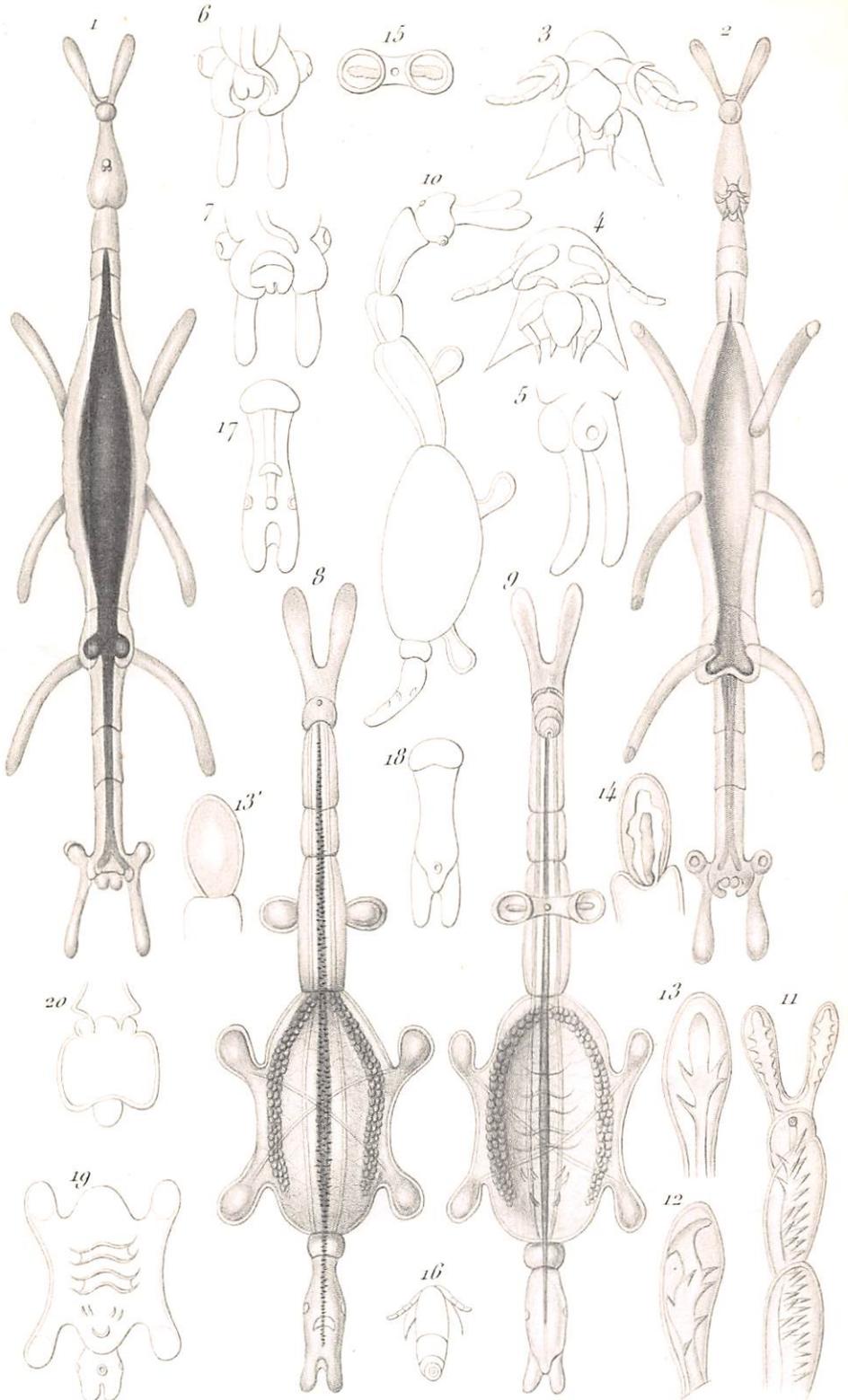
### PLANCHE 24.

#### *Colobomate du Squalé nez.*

- Fig. 1. *Colobomate du Squalé nez* femelle, vu en dessus, amplifié 36 fois.  
 Fig. 2. Le même à la même amplification, vu en dessous.  
 Fig. 3. La bouche très-grossie, vue de face.  
 Fig. 4. Autre dessin de la bouche, vue également de face et au même grossissement.  
 Fig. 5. Dernier anneau de l'abdomen, très-grossi, vu de trois quarts pour montrer les tubérosités qui sont à la base; deux expansions terminent cette partie du corps.  
 Fig. 6. Ce même dernier anneau, vu en dessous.  
 Fig. 7. Le même, vu en dessus.

*Colobomate du Labre vieille.*

- Fig. 8. *Colobomate du Labre vieille* amplifié 28 fois, vu en dessus.
- Fig. 9. Le même à la même amplification, vu en dessous.
- Fig. 10. Le même au même grossissement, vu de profil.
- Fig. 11. La même partie du corps à un grossissement plus fort, représentant l'effet produit après la mort et la condensation de la matière musculaire qui s'est détachée des parois de la carapace, et, en s'affaissant, montre les parties encore adhérentes ayant la forme de pointes, qui font ressembler cette masse à une tige hérissée de pointes.
- Fig. 12 et 13. Appendices latéraux du quatrième anneau, très-grossis, sur lesquels la mort a exercé le même effet.
- Fig. 13 et 14. Appendices du troisième anneau très-amplifiés, vus en dessus et en dessous. La figure 9 représente cet appendice vu en dessous, après immersion dans l'alcool, et paraissant creux en forme de ventouse.
- Fig. 15. Les mêmes appendices, vus en dessous, et réunis par une plaque sternale avec laquelle ils semblent articulés.
- Fig. 16. Tête de ce Crustacé vue en dessus et très-grossie, mais dont la forme est douteuse.
- Fig. 17. Extrémité abdominale très-grossie, dessinée après macération pendant plusieurs jours dans l'alcool.
- Fig. 18. La même partie du corps, très-grossie, vue en dessous, dessinée sur le Crustacé vivant.
- Fig. 19. La même partie du corps vue en dessous.
- Fig. 20. Quatrième anneau et partie abdominale très-grossie, vue en dessous, dessinés après macération dans l'alcool. On aperçoit au milieu deux plaques sternales carrées, terminées à leurs angles par de petits crochets, et l'on voit également en dessous de celui-ci quatre autres petits crochets disposés sur la même ligne, et deux autres, en croissant, placés en dessous,



Colobonates.

Imp. A. Salmon, r. Vieille Estrapade, 15, Paris.